

#### **COMMISSION SPORTIVE**

#### DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

8 avenue Joffre 89006 AUXERRE Cedex

Tel:03 58 43 00 60

Mail: sforey@yonne.fff.fr

PV 91 SP 21

#### PV de la Commission Sportive du 12 novembre 2025

**Président de séance**: Monsieur Didier SCHMINKE

<u>Présents</u>: MM. Jean Michel BATRÉAU, Christian BÉNARD, Vincent CABIN et Mickaël ROMOJARO

Assiste: Madame Stéphanie FOREY (administratif)

Début de la réunion : 10 h 30

# Changements dates, horaires, terrains

# Match 54954814 du 15.11.2025 AJ Auxerre 1 – Sens FC 1 U13 U15 F

La commission,

- Prend note du courriel du club du Stade Auxerrois,
- Compte tenu de l'occupation des terrains,
- Donne ce match à jouer le 15 novembre 2025 à 11h30.

# Match 54933924 du 15.11.2025 St Clément 1 – Paron 1 U13 D2 Gp B

La commission.

- Prend note de la demande via Footclubs du club de St Clément de décaler l'heure de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Compte tenu de l'occupation des terrains,
- Donne ce match à jouer le 15 novembre 2025 à 12h00.

#### Match 54936152 du 15.11.2025 Verg.St Flo Port. 1 – Entente Florentinoise 2 U13 D3 Gp C

La commission,

- Prend note de la demande via Footclubs du club de Vergigny St Flo Port. de reporter la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 20 décembre 2025 à 12h00, première date disponible. Les clubs peuvent s'entendre pour jouer cette rencontre à une autre date, le 20 décembre étant la date limite.

Monsieur Didier SCHMINKE n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision.

#### Match 54932840 du 15.11.2025 Paron 1 – Sens FC 1 U15 D1 Gp A

La commission,

- Prend note de la demande via Footclubs du club de Sens FC d'inverser le lieu de la rencontre et d'en modifier l'horaire,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 15 novembre 2025 à 13h00 sur le terrain annexe pelouse Bacary Sagna à Sens.

#### Match 54932838 du 15.11.2025 Stade Auxerrois 2 - Entente Florentinoise 1 U15 D1

La commission,

- Prend note du courriel du club du Stade Auxerrois,
- Compte tenu de l'occupation des terrains,
- Donne ce match à jouer le 15 novembre 2025 à 16h00.

Messieurs Mickaël ROMOJARO et Didier SCHMINKE n'ont pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision.



# Match 54933752 du 15.11.2025 Aillant 4 - Charbuy Fleury Chevannes 1 U15 D2 Gp C

La commission,

- Compte tenu de l'occupation des terrains,
- Donne ce match à jouer le 15 novembre 2025 à 16h00.

#### Match 54933613 du 15.11.2025 St Georges 1 – Stade Auxerrois 3 U15 D2 Gp C

La commission,

- Prend note du courriel du club de St Georges,
- Compte tenu de l'occupation des terrains,
- Donne ce match à jouer le 15 novembre 2025 à 16h00.

Monsieur Mickaël ROMOJARO n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision.

#### Match 54933879 du 8.11.2025 Monéteau 2 – Appoigny 2 U15 D2 Gp E

La commission,

- Prend note de la demande via Footclubs du club de Monéteau de reporter la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 12 novembre 2025 à 19h00.

#### Match 54933881 du 15.11.2025 Appoigny 2 - Aillant 1 U15 D2 Gp E

La commission,

- Prend note du courriel du club d'Appoigny,
- Compte tenu de l'occupation des terrains,
- Donne ce match à jouer le 15 novembre 2025 à 15h30 sur le terrain synthétique.

#### Match 55018128 du 15.11.2025 Joigny 1 – St Georges 1 U18 D1

La commission,

- Prend note du courriel du club de Joigny,
- Compte tenu de l'occupation des terrains,
- Donne ce match à jouer le 15 novembre 2025 à 16h00.

#### Match 55018130 du 15.11.2025 Avallon/ECN 1 – Toucy/Diges/Sais. 1 U18 D1

La commission,

- Prend note du courriel du club d'Avallon,
- Compte tenu de l'occupation des terrains,
- Donne ce match à jouer le 15 novembre 2025 à 16h30.

#### Match 55019137 du 15.11.2025 Sens FC 2 - Champigny 1 U18 D2 Gp A

La commission,

- Prend note de la demande via Footclubs du club de Sens FC d'avancer l'heure de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Compte tenu de l'occupation des terrains,
- Donne ce match à jouer le 15 novembre 2025 à 13h30

# Match 55019260 du 8.11.2025 Entente Florentinoise 2 - Magny 1 U18 D2 Gp C

La commission,

- Prend note de la demande en date du jeudi 6 novembre, via Footclubs, du club de l'Entente Florentinoise de reporter la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 6 décembre 2025 à 15h30,

Monsieur Didier SCHMINKE n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision



#### Match 55019262 du 15.11.2025 UF Tonnerrois 1 – Champs sur Yonne 1 U18 D2 Gp C

La commission,

- Prend note de la demande via Footclubs du club de l'UF Tonnerrois d'avancer l'heure et de modifier le lieu de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 15 novembre 2025 à 15h00 au stade de Lézinnes.

#### Match 53456603 du 16.11.2025 Toucy 2 – Auxerre SC 2 D2 Gp B

La commission,

- Prend note de la demande via Footclubs du club de Toucy de reporter la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 23 novembre 2025 à 12h30.

# Match 53456605 du 16.11.2025 Magny 2 – UF Tonnerrois 2 D2 Gp B

La commission,

- Prend note de la demande via Footclubs du club de Magny d'inverser le lieu de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer 16 novembre 2025 à 12h00 sur le terrain de Tonnerre,
- Inverse également le match retour qui se jouera le 26 avril 2026 à 15h00 à Guillon.

#### Match 54435002 du 16.11.2025 Mont St Sulpice 2 - Cerisiers 2 D3 Gp B

La commission,

- Compte tenu de l'occupation des terrains,
- Donne ce match à jouer le 16 novembre 2025 à 12h00.

#### Match 54434999 du 16.11.2025 St Denis Les Sens 2 – Seignelay 1 D3 Gp B

La commission,

- Compte tenu de l'occupation des terrains,
- Donne ce match à jouer le 16 novembre 2025 à 12h00.

Monsieur Christian BÉNARD n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision.

#### Match 54621108 du 16.11.2025 ECN 1 - Cheny 1 Dép.Feminin à 8 D2 Gp B

La commission,

- Prend note de la demande via Footclubs du club d'ECN d'inverser le lieu de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer 16 novembre 2025 à 10h00 à Cheny,
- Inverse également le match retour qui se jouera le 10 mai 2026 à 10h00 à Châtel Gérard.

# **Horaires Hiver Championnat U15**

La commission indique qu'à compter de samedi 22 novembre, les matchs U15 seront programmés à 13h30.



# Réserves

La commission prend note de la réserve non confirmée du club de SC Sénonais concernant leur rencontre du 9 novembre contre Toucy.

#### Match 54434998 du 2/11/2025 Vergigny St Flo Port. 1 – Seignelay 1 D3 Gp B

La commission.

- Prend note du courriel du 4 novembre 2025 du club de Seignelay, via leur messagerie officielle, indiquant la réserve d'après match rédigée de la manière suivante : « Je vous confirme via ce mail que nous déposons bien une réserve concernant notre dernière rencontre de championnat de D3 (poule B), qui s'est tenue dimanche 2 novembre 2025, à Vergigny. Pour lequel il semblerait que notre adversaire de l'USVSFP ait fait jouer un nombre trop important de joueurs qualifiés en « mutation hors-période. »
  - Prend note du courriel d'explication envoyé par le club de Vergigny St Flo Portugais via leur adresse officielle,

La commission, vu les pièces au dossier,

• Jugeant en premier ressort,

En application du règlement des RG- article 160, alinéa 1 : « Dans toutes les compétitions officielles, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à six dont deux maximums ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements. »

- Après vérification des licences des joueurs présents sur la feuille de match,
- Attendu que 3 joueurs de Vergigny St Flo Portugais sont des joueurs mutés hors période,
- En application de l'article 171 des RG, dit la réserve d'après match du club de Seignelay fondée,
- Donne match perdu par pénalité à l'équipe de Vergigny St Flo Portugais 1 (0 but, -1 point),
  Score : Vergigny St Flo Portugais 1 = 0 but, -1 point / Seignelay 1 = 2 buts, 0 point
- Demande au secrétariat de débiter le compte du club de Vergigny St Flo Portugais de la somme de 32€ - frais de dossier - confirmation de réserve (amende 4.01) pour en créditer le compte du club de Seignelay,
- Amende de 1x30€ =30€ au club de Vergigny St Flo Portugais pour joueur non qualifié (amende 5.08).

#### **FMI**

#### Match 54933772 du 08/11/2025 Ravières 1 - Magny 1 U15 D2 Gp D

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Ravières,
- Enregistre le score : Ravières 1 = 1 Magny 1 = 3

#### Match 55018121 du 08/11/2025 Avallon 1 – Auxerre SC 1 U18 D1

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club d'Avallon,
- Enregistre le score : Avallon 1 = 2 Auxerre SC 1 = 0

# Match 54436423 du 09/11/2025 Chablis 1 – Serein HV 1 D3 Gp D

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Chablis,
- Enregistre le score : Chablis 1 = 0 Serein HV 1 = 2



# Match 55058032 du 09/11/2025 Gurgy 1 – Chéu 1 Coupe de l'Yonne Féminines

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match papier par le club de Gurgy,
- Enregistre le score : Gurgy 1 = 1 Chéu 1 = 1

# Match 55035982 du 09/11/2025 St Fargeau/St Sauveur 1 – St Georges 1 Coupe de l'Yonne

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match papier par le club de St Sauveur,
- Enregistre le score : St Fargeau/St Sauveur 1 = 1 St Georges 1 = 5

#### FMI manguantes

# <u>Match 54933485 du 08/11/2025 Jeunesse Sénonaise 2 – Ent. Mont St Sulpice/Varennes 1 U15 D2 Gp B</u> La commission,

- Demande au club de la Jeunesse Sénonaise de transférer la FMI ou d'envoyer une feuille de match papier, et ce pour lundi 17novembre 2025, date impérative,
- Amende de 30€ au club de la Jeunesse Sénonaise pour non envoi de feuille de match papier (amende 5.24).

#### Match 54438832 du 02/11/2025 St Fargeau/St Sauveur 1 – Champs 2 D3 Gp C

La commission,

- Prend note du courriel de Champs sur Yonne,
- Réitère sa demande au club de Champs de remplir et signer sa partie,
- La feuille de match complétée est à retourner au District pour le 17 novembre.

#### Match 54933773 du 08/11/2025 Avallon 2 – UF Tonnerrois 1 U15 D2 Gp D

La commission,

- Demande au club d'Avallon de transférer la FMI ou d'envoyer une feuille de match papier, et ce pour lundi 17novembre 2025, date impérative,
- Amende de 30€ au club d'Avallon pour non envoi de feuille de match papier (amende 5.24).

# Absence de Délégué

#### Match 54438831 du 02.11.2025 Varennes 3 - Vermenton 2 D3 Gp C

La commission,

- Prend note des courriels de l'arbitre de la rencontre et du club de Varennes signalant la présence en tant que délégué lors de ce match de Monsieur David MULLER,
- Enregistre le score : Varennes 3 = 1 but, 0 point Vermenton 2 = 6 buts, 3 points
- Compte tenu des explications du club et de l'arbitre, fait preuve de mansuétude et annule exceptionnellement l'amende de 30€ au club de Varennes pour absence de délégué sur la FMI (amende 5.13).



# Désignation des Délégués

La commission prend note de la désignation de délégués officiels du district pour les matchs suivants :

- Match du 15/11/20025 Auxerre SC 1 contre Cerisiers 1 U18 D1
  - M. Benjamin BOUGAULT
- Match du 16/11/2025 Aillant 1 contre Appoigny 3 D2
  - ➤ M. Michel LE RUEN

# Tournoi

La commission, en lien avec la commission technique, homologue le tournoi suivant :

• Héry: Tournoi futsal les 20 et 21 décembre (U11 et U13)

# Coupe Auxerre Sports

La Commission procède au tirage de la Coupe Auxerre sports.

16 matchs sont donc à jouer le dimanche 23 novembre 2025 sur le terrain du premier nommé :

- Gâtinais 1 contre UF Tonnerrois 2
- Malay 1 contre Vinneuf Courlon 1
- Cerisiers 2 contre Charmoy 1
- Chevannes 1 contre Andryes 1
- Magny 2 contre Paron 2
- St Denis Les Sens 1 contre Entente Florentinoise 2
- Ravières 1 contre ECN 1
- St Sérotin 1 contre Serein As 1
- AFTA 1 contre Champigny 1
- Sergines 1 contre Varennes 2
- Chablis 1 contre SC Sénonais 1
- Serein HV 1 contre Seignelay 1
- Gurgy 2 contre Vermenton 1
- Quarré St Germain 1 contre St Julien du Sault 1
- St Georges 1 contre Coulanges 1
- Tanlay 1 contre Auxerre SC 1

Fin de la réunion : 12 h 00.

Le Président de séance M. Didier SCHMINKE

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G ».